

Soirée d'information pour les citoyens

La Tuque prépare l'implantation des bacs bruns cet automne

La Tuque, le 31 juillet 2024 – Les bacs bruns destinés au compostage des matières organiques feront leur apparition dans le paysage latuquois au début du mois de septembre. Afin de bien préparer la population à cette nouvelle collecte de matières résiduelles qui débutera cet automne, la Ville de La Tuque invite ses citoyens à une soirée publique d'information qui aura lieu ce mardi 6 août, à 19 h, au centre social municipal situé au 525, rue Saint-Eugène.

Cette soirée d'information publique sur l'implantation des bacs bruns sera aussi diffusée en direct sur YouTube, sur le compte de la municipalité intitulé La Tuque Ville, soit au même endroit que sont diffusées les assemblées publiques du conseil municipal. Il sera possible de poser des questions à distance par courriel pendant la soirée, en utilisant l'adresse infoservice@ville.latuque.qc.ca

Pour ceux et celles qui rateront ce rendez-vous, il sera possible de regarder la vidéo de cette soirée en différé sur YouTube et de consulter la présentation visuelle sur le site Web de la municipalité dans les jours qui suivront.



Du 7 au 27 septembre, les nouveaux bacs roulants bruns pour le compostage seront distribués à chaque adresse postale résidentielles de La Tuque, soit aux immeubles où il y a déjà des bacs bleus pour le recyclage et des bacs verts pour les déchets. Les citoyens qui recevront leur bac brun dans les premiers jours de la distribution seront invités à attendre avant d'y déposer leurs matières organiques, car la première collecte aura lieu seulement dans la semaine du 29 septembre. La municipalité a fait l'achat de deux types de bacs roulants bruns, donc certains citoyens qui habitent en milieu rural recevront un modèle différent, muni d'un verrou sur le couvercle, à l'épreuve des animaux de la faune sauvage.

L'implantation de la collecte des bacs bruns à La Tuque se fera en deux étapes. Pour les institutions, commerces et industries, l'implantation du bac brun aura lieu quelques mois plus tard, soit au courant de l'année 2025.

Les Latuquois.es trouveront à l'intérieur de leur nouveau bac brun, un petit bac de cuisine, ainsi qu'un document explicatif et des autocollants à ajouter sur le calendrier municipal pour ne pas oublier de mettre au chemin ce nouveau bac lorsque requis. Pour les immeubles à logements, chaque logement recevra son bac de cuisine, mais le nombre de bacs roulants sera en fonction du nombre de logements et ils seront partagés par plusieurs locataires, tout comme le sont les bacs bleus et verts.

L'équipe municipale utilisera différents outils de communication au cours des prochaines semaines, pour bien informer les citoyens sur ce qu'ils pourront mettre ou non dans ce nouveau bac brun, ainsi que quelques conseils pratiques.

La première collecte des bacs bruns aura lieu dans la semaine du 29 septembre. Les citoyens auront à mettre au chemin leur bac brun le même jour qu'ils le font pour leur bac bleu et leur bac vert. Les jours de collecte selon les secteurs vont demeurer les mêmes. Pendant tout le mois d'octobre, la collecte du bac brun aura lieu à toutes les semaines. En novembre et en décembre, cette collecte se fera à toutes les deux semaines. Les calendriers des collectes 2024 et 2025 seront présentés à la population lors de la soirée d'information du 6 août.

Comme toutes les municipalités au Québec, la Ville de La Tuque doit implanter le bac brun pour la récolte des matières organiques, volet résidentiel, là où c'est possible de le faire avant le 31 décembre 2024. La municipalité continue tout de même d'encourager ses citoyens à faire leur propre compostage domestique. Le bac brun est un complément qui permettra de composter des matières qui ne vont pas dans le compostage à la maison. Le contenu des bacs bruns de La Tuque sera transporté vers Énergycycle à St-Étienne-des-Grès, tout comme c'est le cas pour le contenu des bacs bleus et des bacs verts des Latuquois.es.

Cette nouvelle collecte des matières organiques ne sera pas implantée dans le secteur de Parent, sur la rue Bourassa située sur la rive ouest de la rivière Saint-Maurice, ni dans les sites de villégiature, car il n'y a pas de collectes de bacs roulants dans ces secteurs. D'autres solutions sont à l'étude pour ces endroits et les citoyens qui y habitent ont la possibilité de faire leur propre compostage domestique avec l'accompagnement de l'équipe environnement de la municipalité.

-30-

Source :
Hélène Langlais, chef de service aux communications
Ville de La Tuque
819 523-8200, poste 2112
hlanglais@ville.latuque.qc.ca